Chaho-Pelletier
> un nouvel espace dans la ville. P6

Evénement mondial
> un nouveau bourdon pour la cathédrale. P24

Semaine bleue
> le rendez-vous des aînés. P27

BAYONNE

MAGAZINE

Bayonne

dossier

La Ville et l'école primaire ;
un "carnet de route" pour mieux accéder au patrimoine bayonnais.

n° 128 > Septembre - Octobre 2003

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

sommaire

LE MAGAZINE DE LA VILLE > n°128

4 Action publique

4 - CAPITALE > Bayonne, capitale patrimoniale

6 - CADRE DE VIE > Le mail Chaho-Pelletier : un nouvel espace au cœur de la ville

7 - La campagne de numérotation des rues

8 - Le plateau Saint-Etienne : une étude pour développer le quartier

L'affichage publicitaire : une nouvelle réglementation

9 - CULTURE > Scène nationale : des spectacles pour tous

10 - VIE SOCIALE > Le bij sur internet : un site d'information et d'expression

Un concours d'arts plastiques pour les 16-30 ans

11 - Jumelage : des échanges privilégiés

12 - SPORT > Stade Jean-Dauger : les premiers travaux terminés

La mise aux normes du stade Didier-Deschamps

13 - TOURISME > Nouvel embarcadère : des jalons pour le tourisme fluvial

COMMERCE > Les journées commerciales

Dossier 15

16 - LA VILLE ET L'ECOLE PRIMAIRE > Interview de Marie-Christine Favoreu-Dumas

L'école primaire : une compétence communale

Le temps périscolaire pris en charge

De nouveaux instruments au service de l'enseignement

23 Vie de la cité

24 - EVENEMENT > Un nouveau bourdon pour la cathédrale

25 - Un nouveau chef d'orchestre pour l'Orchestre-Bayonne Côte Basque

26 - Festival franco-ibérique latino-américain

27 - La semaine bleue

28 - HISTOIRE > Les statues de l'Hôtel de Ville

VIE DES QUARTIERS > Rue Port-de-Castets : une nouvelle quiétude

Bloc-notes > Actualité associative > Carnet > Bayonne-scope 30

Directrice de la publication
>S. Durruty

Directeur de la rédaction
>R. Ruiz

Rédaction
>S. Daguin, M. Beyris, J. Gallais

Photos
>C. Laroche, C. Pasquini, J.P. Plantey, L. Zeller

Photogravure
>Flashcompo

Impression
>Cartonnages Larré

Régie publicitaire
>Supports Promotion

RENTRÉE

Bayonne, capitale patrimoniale

> ENTRETIEN avec Jean Grenet, Maire de Bayonne et Député des Pyrénées Atlantiques

> Corrida avec Roselyne Bachelot, ministre de l'écologie et du développement durable.

La rentrée se place sous le signe du patrimoine culturel avec les journées du patrimoine et l'opération "carnet de route" pour les enfants. Quelle volonté préside à ces actions ?

J'ai souvent eu l'occasion de le dire avec conviction et je le répète aujourd'hui : Bayonne sera patrimoniale et culturelle ou ne sera pas ; cela dit, sans sous-estimer les autres fonctions d'une capitale d'un bassin de vie de 180 000 habitants.

Cette affirmation s'appuie sur le constat évident, parce que l'histoire en a voulu ainsi, que Bayonne a déjà plus de 20 siècles derrière elle avec tout ce que cela sous-entend de patrimoine accumulé au fil des ans et que la ville ne cesse de mettre en valeur aujourd'hui.

Chez nous, le patrimoine et la culture sont liés et font cause commune. Où mieux qu'à Bayonne, l'opération "carnet de route" pour les enfants, donnant accès à la connaissance du patrimoine et à la culture par le biais de notre bibliothèque médiathèque et de nos musées Basque et Bonnat aurait-elle sa place ?
Poser la question c'est de toute évidence y répondre. La volonté politique de notre équipe municipale est de promouvoir la mise en valeur de notre patrimoine, de soutenir et développer la culture sous toutes ses formes et de les rendre accessibles à tous.

Pour quelles raisons la Ville va-t-elle mettre en place un nouveau règlement pour l'affichage publicitaire ?

L'amélioration du cadre de vie des Bayonnaises et des Bayonnais est l'un des axes majeurs de notre politique municipale. Nous souhaitions

> Deux quintuples vainqueurs du Tour à l'arrivée à Bayonne, Lance Amstrong et Bernard Hinault.

restreindre de façon très significative l'affichage publicitaire dans notre ville. Après presque trois ans d'un travail difficile et grâce à la compétence et à l'opiniâtreté de Maître Etchegaray, adjoint délégué à l'urbanisme, de Gilberte Dufrêne, adjointe déléguée au commerce, de Maryline Chevrel, conseillère municipale, ainsi que des services de la ville, nous sommes arrivés à la mise en place d'un nouveau règlement de l'affichage publicitaire qui va réduire de 55% le nombre de panneaux sur Bayonne dans les deux ans à venir. C'est un résultat inespéré. De la même façon, nous avons été une des premières villes de France à passer un accord avec les commerçants pour harmoniser les enseignes en centre-ville.

Avec le réaménagement de l'embarcadère des allées Boufflers, Bayonne pose les jalons du développement du tourisme fluvial dans le Bas-Adour... Un autre élément du patrimoine bayonnais ?

Bayonne ne vit pas repliée sur elle-même, Bayonne se doit de répondre à l'attente des communes périphériques qui nous considèrent, et c'est un honneur dont il faut être digne, comme leur capitale.

> Inauguration de l'exposition "C'est l'été" aux côtés de Jean-Jacques Lesgourgues, commissaire de l'exposition et Jorge Girbau, sculpteur.

> Chez nous, le patrimoine et la culture sont liés et font cause commune

En matière de tourisme, nous devons travailler en partenariat avec les autres collectivités autour de deux axes.

Tout d'abord sur le renouveau du tourisme fluvial en Bas-Adour : le réaménagement de l'embarcadère des allées Boufflers est un des premiers jalons. En tant que Député-Maire de Bayonne et du Bas-Adour, je me suis engagé à travailler durant mon mandat pour essayer, enfin, de concrétiser par des actions ce qui, pour l'instant, n'est toujours resté qu'études sans lendemain.

Ensuite sur la vallée de la Nive, avec la participation majoritaire de la Ville de Bayonne dans l'acquisition du golf de Bassussarry. Avec le concours de l'Office de tourisme de Bayonne, c'est un nouveau produit touristique que nous allons développer autour du golf dont nous ferons bénéficier toutes les communes de la vallée de la Nive. Elles se sont déjà positionnées favorablement par rapport à cette initiative qui intègrera également dans le cadre de la promotion le golf de Souraïde. Voici deux exemples sur l'Adour et sur la Nive de ce que Bayonne entreprend en matière de développement touristique. D'autres collaborations s'établissent aujourd'hui sur d'autres thématiques avec d'autres communes...
Nous en reparlerons.

Plus que jamais, Bayonne est ouverte et tend la main au Pays-Basque, la côte comme l'intérieur, mais aussi au Boucau, et au Sud des Landes. Bayonne est au centre géographique de ce "bassin de vie", nous sommes liés par une communauté de destin évidente.

Pour Bayonne, l'avenir est là. Celui de "l'agglomération... bayonnaise" aussi ■

POUR EN SAVOIR PLUS > www.ville-bayonne.fr

> Au repas des aînés à Caradoc en compagnie de Christine Lauqué, conseillère municipale, déléguée à la solidarité intergénérationnelle.

MAIL CHAHO-PELLETIER

Un nouvel espace public au cœur de la ville

Depuis cet été, les Bayonnais disposent d'un nouvel endroit piétonnier pour se promener. Véritable havre de paix au cœur de la ville, le mail Chaho-Pelletier, permet de rejoindre agréablement le site des "casernes de la Nive" au quartier des Cordeliers.

> Le mail et son allée de platanes.

Le coût des travaux

2,1 millions d'euros HT,
dont :
- Ville de Bayonne : 908 000 €
- Europe : 630 000 €
- Communauté d'agglomération de Bayonne Anglet Biarritz : 520 357 €
- Etat : 45 800 € (contrat de ville)

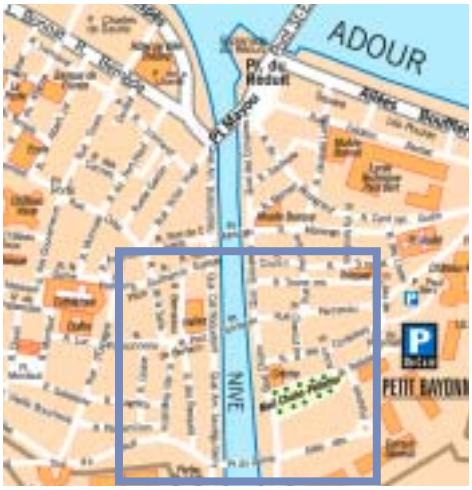

Tout a été mis en œuvre pour que l'espace mail Chaho-Pelletier, en plein secteur sauvegardé, devienne un lieu où les Bayonnais aiment se promener. Le sol est entièrement revêtu de granit blanc, un mélange de lanternes de styles et de mâts plus modernes assure le soir un éclairage d'une grande élégance. La rue Pelletier est devenue piétonne. Au sol, des diodes lumineuses rappellent la présence de l'ancien couvent des Cordeliers, mis en évidence lors de fouilles archéologiques.

Côté quai Chaho, la chaussée du quai a été rapprochée de la Nive, et un espace promenade longe désormais la rivière. L'aménagement de cet espace entre dans le cadre de la réhabilitation du site des casernes, racheté par la Ville en 1993. Prochaine étape : l'agrandissement de l'espace public et la construction du village culturel sur le terrain attenant au mail Chaho-Pelletier.

A la place d'un ancien couvent

Le mail Chaho-Pelletier se trouve sur l'ancien site du couvent des Cordeliers. Il aurait été construit au XIII[ème] siècle. Dans un premier temps, il semble n'avoir disposé que d'un simple oratoire, puis d'une chapelle.

Par la suite, grâce en particulier à divers dons des rois d'Angleterre, notamment un terrain et une forte somme d'argent en 1283, un ensemble conventuel est construit. Celui-ci leur permit de répondre à l'expansion de leur audience au sein de la communauté bayonnaise. Le couvent des Cordeliers a occupé une place notable dans la vie locale jusqu'au milieu du XVIII[ème] siècle. Après sa destruction vers 1833, le site fut investi par une caserne, démolie à son tour au milieu des années 1990 ■

VOIRIE

Une campagne de numérotation des rues

Une campagne de numérotation de certaines rues de Bayonne va être lancée à partir du mois d'octobre 2003. Près de deux mille adresses doivent être précisées. Pour qu'une adresse devienne officielle, un arrêté municipal doit être pris. Il désignera les rues concernées. La Ville proposera aux habitants de poser les plaques sur les bâtiments.

L'intérêt principal d'une adresse avec un numéro de rue est de pouvoir localiser facilement tous les immeubles de la ville, ce qui est essentiel pour les services comme la Poste ou pour les Secours (pompiers, SAMU)… Cette campagne doit permettre à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) d'organiser d'une façon satisfaisante les nouveaux recensements de la population par échantillonnage sans oublier d'habitants.

La dernière campagne de numérotation à Bayonne date de 1974, la majorité des adresses manquantes ne sont pas officielles faute de numérotation entérinée par le Conseil municipal. Sur les chemins ruraux, les habitants se distinguent par le nom de leur maison, et dans certains lotissements le numéro des maisons est celui du lot.

A Bayonne, la règle qui prévaut est la suivante : le début de la numérotation est attribué au côté de la rue le plus proche de la place du Réduit où l'échauguette représente le centre de la ville (sauf exceptions). Si les rues sont parallèles à l'Adour ou à la Nive, les numéros vont croissant vers l'aval.

Parmi les rues sans numéros, certaines n'ont pas encore de nom. Dans ce cas, il va falloir les dénommer. La commission toponymie, composée d'élus et d'érudits locaux, propose des noms qui seront entérinés par le Conseil municipal. C'est ainsi, par exemple, que la voie qui dessert le lotissement des lilas se nommera désormais l'allée Syringa (nom scientifique du lilas) ■

La Ville de Bayonne propose de poser les plaques

La première campagne qui commence en octobre et pour six mois, va concerner mille adresses. La Ville communiquera dans chaque quartier par le biais d'un "Echo de la cité" et les personnes concernées recevront un courrier précisant le numéro qui leur est attribué. La mairie se proposera de poser les plaques numérotées. Premières rues concernées par cette numérotation, celles du quartier Saint-Bernard : le chemin d'Amade, la rue Chanoine Borthayre, l'allée de Grande Borde, le chemin de Petite Borde, l'allée de Huire et le chemin des Cisterciennes.

PLATEAU SAINT-ETIENNE

Une étude pour développer le quartier

Les quartiers d'Habas, de Sainte-Croix et du Grand Basque ayant une forte capacité d'évolution dans une agglomération en pleine croissance, la Ville a souhaité y mettre en place un projet urbain.

Le quartier Saint-Etienne a un fort potentiel citadin, architectural et paysager. D'ici 2006, la Ville a choisi d'y ouvrir des terrains à l'urbanisation mais souhaite aussi renouveler l'habitat existant et les équipements publics qui les desservent. Le projet envisagé prévoit la création de plusieurs logements introduisant de la mixité sociale, l'aménagement de nouveaux espaces publics et l'amélioration de ceux qui existent déjà. La Ville, maître d'ouvrage de la mission, en assure le pilotage technique en relation avec les bailleurs sociaux des quartiers, la Communauté d'agglomération de Bayonne-Anglet-Biarritz et le GIP-DSU* du Contrat de Ville et les services de l'Etat.

Un projet urbain concerté

Afin d'être guidée dans sa démarche, la Ville s'est entourée des compétences de l'agence d'urbanisme GCAU et de ses partenaires : urbanistes, paysagistes et sociologues. Elle a été chargée de mener à bien une étude qui devra définir les forces et les faiblesses du quartier et de dégager des perspectives de développement urbain et social. Plusieurs méthodes d'investigation seront utilisées.

Les techniciens de l'agence seront amenés en particulier à aller le plus souvent sur le terrain. Ils rencontreront des riverains, le milieu associatif et les commerçants lors de réunions ou d'entretiens. La population pourra ainsi s'exprimer sur ses attentes. A l'issue de cette étude, l'agence proposera une charte. Les acteurs intervenants dans ce quartier devront ainsi s'engager à améliorer le cadre de vie quotidien des riverains. L'agence produira également un programme d'actions à conduire sur l'habitat, le paysage et les espaces publics ■

**Groupements d'intérêt public spécialisés dans le domaine du développement social urbain*

Calendrier prévisionnel

- 15 septembre 2003 : résultats d'une première analyse des documents et des études existantes et de rencontres avec les élus, techniciens de la Ville et différents partenaires.
- 15 décembre 2003 : résultats de l'étude de terrain au niveau diagnostic et de la concertation.
- 15 mars 2004 : propositions d'aménagements et validation de l'étude

ENVIRONNEMENT

L'affichage publicitaire : une nouvelle réglementation

Après trois années de travail avec les professionnels de la publicité, Bayonne va voir diminuer de moitié le nombre de ses panneaux publicitaires.

Avec pour objectif de préserver cadre de vie et environnement, un groupe de travail composé d'élus et de publicitaires a pris part à l'élaboration d'un nouveau règlement de publicité. L'objectif était simple : réduire la densité des panneaux publicitaires.

Ce nouveau règlement modifie le dispositif antérieur qui datait de 1986. Il contribue à sauvegarder le cadre de vie en tenant compte de la spécificité urbanistique de Bayonne. Il a également pour objectif de limiter la densité des panneaux publicitaires et d'exiger un minimum de règles esthétiques pour leur implantation.

En dehors des zones où la publicité est interdite (secteur sauvegardé, grands axes, quais et berges de la Nive) et des zones Saint-Frédéric, Saint-Etienne et de la zone SNCF, un seul dispositif sera accepté par unité foncière sous certaines conditions sur l'ensemble du territoire de la ville. Ainsi les axes traversants verront le nombre de panneaux diminuer de manière significative (avenue du Grand Basque, avenue d'Aquitaine) et leurs carrefours seront protégés (implantation publicitaire interdite aux abords). Le règlement sera mis en application à l'automne 2003 pour les nouvelles implantations et les afficheurs auront deux ans pour se mettre en conformité sur les installations existantes.

SCÈNE NATIONALE

Des spectacles pour tous

La saison 2003/2004 s'annonce particulièrement riche et attractive. Quel est le rôle de la Scène nationale et quels sont ses liens avec la Ville de Bayonne ?

> ENTRETIEN avec Dominique Burucoa, directeur de la Scène nationale.

Bayonne Magazine : pourquoi la Scène nationale de Bayonne s'appelle-t-elle aussi du Sud Aquitain ?

Dominique Burucoa : notre dénomination correspond à notre aire d'implantation. L'origine de nos publics est la suivante : 50% du BAB, 30% des Pyrénées Atlantiques, 20% des Landes. Nous gérons le Théâtre de Bayonne et la Ville de Bayonne est notre partenaire financier le plus important.

B. M. : quel est le statut d'une Scène nationale ?

D. B. : la Scène nationale de Bayonne et du Sud-Aquitain est une association. La dénomination "scène nationale" est un label conféré par le ministère de la Culture, accordé au projet culturel et artistique proposé par le directeur. Une Scène nationale a des missions de service public précisées dans ses statuts.

B. M. : quel est l'intérêt pour la ville de vous déléguer la gestion du Théâtre ?

D. B. : il s'agit d'un choix majeur de politique culturelle. Ce choix a été fait par la municipalité bayonnaise en 1990. Pour permettre la création d'une Scène nationale, la Ville devait répondre à différentes demandes du ministère de la Culture dont la mise à disposition d'une salle de spectacles. Le conseil municipal a décidé de confier la gestion du théâtre à la Scène nationale afin qu'il devienne son principal outil de production et de diffusion artistiques. Pour un coût pour la Ville, assez voisin de ce qu'il était à l'époque, le théâtre de Bayonne accueille une programmation artistique incomparablement plus riche et est devenu un lieu important de production artistique.

B. M. : comment faites-vous pour donner envie aux gens de voir des spectacles nouveaux ?

D. B. : il s'agit pour nous de fidéliser des publics qui nous font confiance et ne répondent pas seulement aux propositions "grand public". Nous avons aujourd'hui plus de deux mille abonnés. Si notre programmation est exigeante artistiquement, elle n'est pas élitiste. C'est ce qui nous permet d'accueillir des publics très divers et d'engager une action culturelle en profondeur, je pense, réussie et de qualité. Enfin, nous avons une politique tarifaire diversifiée. Ainsi, la Scène nationale s'adresse à tous et remplit ses missions de service public ■

La Scène nationale en quelques chiffres

- Plus de 40 000 spectateurs
- 156 représentations au théâtre
- 1,8 millions d'euros de budget pour l'année 2002 dont 564 000 € de subventions de la Ville de Bayonne auxquels s'ajoutent 50 000 € d'aides indirectes.

POUR EN SAVOIR PLUS > www.ville-bayonne.fr ou Scène nationale de Bayonne et du Sud-Aquitain
(théâtre, abonnements, réservation de places : 05 59 59 07 27, administration : 05 59 55 85 05, E-mail : snbayonne@wanadoo.fr)

> Dominique Burucoa

La rénovation du théâtre de Bayonne

Le théâtre fermera ses portes en mai 2004 à la fin de la saison 2003/2004 pendant un peu plus d'un an pour une totale rénovation. Les dernières transformations importantes ont été réalisées dans les années 60 suivies d'une rénovation partielle en 1984. Les objectifs assignés à ce projet portent sur l'amélioration de l'accueil du public et des acteurs, la mise aux normes pour l'accès des handicapés, mais aussi sur son adaptation aux nouvelles normes techniques d'exploitation (régie). Le projet sera mené par Maria Goldweska, architecte retenue après concours. La réouverture du théâtre est prévue pour l'automne 2005. Pendant les travaux, la Scène nationale continuera ses activités sur d'autres sites.

Coût des travaux : 3,2 millions d'€ financés par l'Europe (Feder), le ministère de la Culture, la Communauté d'agglomération de Bayonne-Anglet-Biarritz et la Ville de Bayonne.

LE BIJ SUR INTERNET

Un site d'information et d'expression

Le bureau information jeunesse (BIJ) a son site internet depuis cet été. Il permet aux jeunes de découvrir des informations pratiques, des actus ou les services disponibles au BIJ ainsi que la possibilité d'échanger et de s'exprimer.

Gris et orange sont les couleurs qui habillent le tout nouveau site Internet du Bureau Information Jeunesse. Un graphisme épuré et efficace permet à l'internaute de naviguer simplement d'une rubrique à l'autre. Côté documentation, toutes les fiches du BIJ sont répertoriées sur le site : les infos sur les études (concours, écoles…), les formations, les emplois, les loisirs…Une rubrique services recense toutes les annonces disponibles au BIJ : baby-sitting, petits boulots, logements, cours de soutien... C'est en quelque sorte le BIJ mode d'emploi qui est proposé. Reste au jeune à se rendre sur place pour rencontrer les éducateurs et consulter les fiches complètes.

Un site interactif

La partie actualité du site propose une rubrique "A la une", un agenda et des informations sur les associations bayonnaises mises à jour régulièrement (voir encadré). Un forum permet aux moins de 26 ans de "chater" et un "vidéomaton" est à la disposition de ceux qui souhaitent faire partager leur passion ou leurs centres d'intérêts. C'est tout simple : il suffit de venir au BIJ, de s'installer devant la caméra et de parler en moins de deux minutes ! ■

POUR EN SAVOIR PLUS > www.ville-bayonne.fr et www.bijbayonne.com

L'actu des assos en direct

Les associations ont la possibilité de proposer elles-mêmes leurs actualités et de les mettre en ligne directement sur le site grâce à un code d'accès. Une rubrique leur est réservée. Se renseigner au BIJ.

Un concours d'arts plastiques pour les 16-30 ans.

Le "Trophée jeunes talents" est de retour. Ce concours est organisé par la ville de Bayonne. Toutes les œuvres seront exposées et un jury composé d'élus et de professionnels désignera les vainqueurs de cette édition 2003. La Ville s'appuie sur de nombreuses associations bayonnaises afin de valoriser les talents ignorés ou cachés.

Pour participer au "Trophée jeunes talents", il faut avoir entre 16 et 30 ans, être domicilié à Bayonne, Anglet, Biarritz, Boucau ou Saint-Pierre d'Irube. Il est possible de s'inscrire jusqu'à la mi-septembre. Les dossiers d'inscription sont à retirer dans les bureaux d'information jeunesse (BIJ) de Bayonne, Anglet et Biarritz. Le dossier doit être déposé au BIJ de Bayonne.
Quatre catégories distinctes sont proposées et chacune d'entre elles aura un lauréat : peinture, sculpture, une catégorie " divers " regroupe grafs, collage, bande dessinée... et la dernière est intitulée "œuvre collective". Toutes les œuvres seront exposées du 1er au 15 octobre, à la poudrière, sur le site des casernes de la Nive. Un jury composé d'élus (Jean Grenet, député-maire de Bayonne, Bernard Massé, adjoint délégué aux affaires culturelles, Christian Millet-Barbé adjoint délégué à la vie sociale et président de la mission locale) et de professionnels (Vincent Ducourau, conservateur du musée Bonnat, Dominique Berthomé, directeur de l'Ecole d'art de la Communauté d'agglomération...), désignera les vainqueurs. Les visiteurs seront invités à voter pour leur œuvre favorite et le vainqueur recevra le prix spécial du public.

POUR EN SAVOIR PLUS > Direction des Affaires Culturelles-Ville de Bayonne : 05 59 46 61 50 > Direction Vie Sociale-Ville de Bayonne : 05 59 46 61 82 ou > www.ville-bayonne.fr

JUMELAGE

Des échanges privilégiés

Le 20 septembre, la chorale de la cathédrale de Pampelune chantera pour le nouveau bourdon à la cathédrale de Bayonne. Un concert exceptionnel grâce au jumelage avec la capitale de la Navarre.

> ENTRETIEN avec Jean-Louis Delas, adjoint au maire, délégué aux jumelages

> Les œuvres de Lydie Arickx dans la salle des expositions Plaza Conde.

© Alex Bianchi

Bayonne Magazine : que s'est-il passé cette année entre Bayonne et ses jumelles ?

Jean-Louis Delas : le jumelage avec Pampelune est très actif. Les échanges sportifs, culturels et sociaux sont nombreux. Comme chaque année, l'Harmonie Bayonnaise s'est produite pour les fêtes de Pampelune, et la célèbre peintre française, Lydie Arickx, a exposé tout l'été à Pampelune. Son exposition, remarquée en Espagne, va être accueillie au musée d'Art moderne de Barcelone. En août, nous avons reçu l'équipe de handball de San Antonio pour un match de gala au Palais des sports de Lauga. En lever de rideau, les équipes féminines de l'Aviron Bayonnais ont rencontré leurs homologues d'Oberena. Tandis que le point fort de notre jumelage avec Daytona Beach, reste l'échange d'étudiants entre les deux villes.

B.M. : quels sont les intérêts de tels rapprochements ?

J.L D : une ouverture sur le monde, des échanges d'idées et des rapports privilégiés qui facilitent les contacts. Depuis la multiplication des échanges culturels avec Pampelune, de plus en plus de Navarrais viennent à Bayonne.

B.M. : quels sont les projets ?

J.L D : au mois d'octobre, une collection d'art africain du musée Bonnat, sera exposée à la Ciudadela de Pampelune. Le 20 septembre, à l'occasion de la messe de bénédiction du nouveau bourdon de la cathédrale de Bayonne, la chorale de la cathédrale de Pampelune viendra chanter. Ils ont été très touchés par cette proposition. Et nous continuerons à accueillir, au sein de nos lieux d'exposition, des artistes navarrais ■

Lydie Arickx

"Le jumelage entre les villes de Bayonne et Pampelune m'a permis d'exposer dans un lieu magnifique : la salle des expositions Plaza Conde de Rodezno à Pampelune. Cet endroit était en complète adéquation avec mon travail. Grâce à cette collaboration avec la Ville de Bayonne, j'ai pu exposer mes œuvres en Espagne et y faire connaître mon travail".

Le savez-vous ?

Bayonne est jumelée avec deux villes.
Depuis 1960 avec **Pampelune**, sa voisine espagnole et depuis1997, avec **Daytona Beach** en Floride.
Si la Ville de Bayonne (New Jersey) n'est pas officiellement jumelle, homonymie aidant, des échanges d'étudiants vont reprendre dès l'année prochaine, la proximité de New-York étant intéressante, pour les étudiants qui souhaitent aller aux Etats-Unis.

© Alex Bianchi

> La salle des expositions Plaza Conde de Rodezno à Pampelune.

STADE JEAN-DAUGER

Les premiers travaux terminés

La réhabilitation a commencé début mai et se poursuivra jusqu'en 2005. La première partie des travaux qui concernait la piste d'athlétisme, les tribunes, les 4000 m² de pelouse et la restructuration des réseaux souterrains prend fin.

> Visite de chantier par la Commission des sports.

La première phase des travaux du stade Jean-Dauger s'est passée comme prévu. Les grandes et petites tribunes ont été mises aux normes. Sur les pesages, des gradins ont été rajoutés afin de faciliter l'accès et l'évacuation des spectateurs. Les réseaux souterrains tels l'eau, l'électricité, l'assainissement, les télécommunications, sont flambant neuf. Les Bayonnais pourront découvrir la nouvelle piste d'athlétisme, construite à la place de l'ancien vélodrome ; une piste de 8 couloirs avec un revêtement synthétique dernière génération. Ce stade requiert toutes les caractéristiques pour pouvoir accueillir des compétitions interrégionales et nationales ainsi que des stages d'athlètes de haut niveau. Grâce aux différentes aires, toutes les disciplines peuvent être pratiquées : poids, disque, marteau, saut en hauteur, à la perche, en longueur, triple saut et steeple-chase. Le stade peut désormais accueillir près de 13 000 personnes (dont 3500 assises).

La suite des travaux

La deuxième phase des travaux débutera en 2004, avec la rénovation du dessous des tribunes, des vestiaires, et la réfection du terrain de rugby annexe. La dernière partie des travaux, en 2005,concerne l'aménagement des vestiaires (deuxième tranche) et de l'espace pelote basque. Pendant cette période, le stade restera ouvert.

Un complexe omnisports

Le stade Jean-Dauger va être utilisé par les fédérations (rugby, pelote basque et athlétisme), l'Education nationale (12 000 élèves et étudiants sont à dix minutes du complexe), les clubs sportifs d'athlétisme, de rugby, football et pelote. Il est ouvert aux non-licenciés qui peuvent s'y entraîner de 8h à 22h ■

Coût de la réhabilitation du stade Jean Dauger

- 1ère tranche : 1,6 millions d'euros
- 2ème tranche : 2,2 millions d'euros
- 3ème tranche : 2,2 millions d'euros

Ces travaux estimés à plus de 6 millions d'euros seront réalisés grâce à un engagement important de la ville de Bayonne, mais aussi de l'Etat, de l'Europe, de la Région et du Département.

La mise aux normes du stade **Didier-Deschamps**

L'Aviron Bayonnais joue cette saison en CFA (championnat de France amateur). Pour recevoir des matchs de ce niveau, le stade Didier-Deschamps a connu quelques modifications cet été.

C'est fait, le stade Didier-Deschamps est homologué par la Fédération française de football et classé niveau 3. Il peut désormais recevoir des matchs de CFA.
Le principal changement est l'installation d'un éclairage adéquat (coût : 175 000 €). Soit 80 projecteurs répartis sur quatre mâts. Leur puissance est de 300 lux. D'autres modifications ont du être apportées : création d'abris de touche et d'abris pour les officiels, agrandissement du terrain, nouvelle sonorisation du stade, mise en place de panneaux électroniques (tableaux de marque), installation de protections entre les joueurs et le public. L'équipement du stade sera inauguré le 10 octobre lors d'un match entre l'AS Monaco et les Girondins de Bordeaux.

NOUVEL EMBARCADERE

Des jalons pour le tourisme fluvial

Avec la rénovation de l'embarcadère des allées Boufflers, la Ville continue de miser sur le développement d'un tourisme fluvial.

Bayonne a toujours été influencée par son fleuve. Cette tradition est d'ailleurs restée très vive sur ces berges qui ont longtemps vécu du travail des bateliers ou autres travailleurs du fleuve. Aujourd'hui, c'est du patrimoine tant culturel qu'environnemental qu'il est question. En rénovant et en mettant aux normes l'embarcadère, la Ville choisit de faire de Bayonne la première base fluviale de l'Adour et pérennisant ainsi son développement touristique.
Maurice Lamy, chargé de mission auprès de l'institution Adour Maritime précise : "le charme de l'Adour est de pouvoir mêler différents attraits le long de ses berges. Avec Bayonne porte marine de la navigation fluviale, Bidache porte de la pierre et de l'histoire, Peyrehorade porte des Gaves et de la tradition culinaire, Saint-Martin de Seignanx - Saubusse base de la nature et des Barthes, Dax porte du thermalisme et Ustaritz porte des moulins en Nive et de la connaissance du Pays Basque, l'Adour a sa carte à jouer. Le tourisme fluvial demande beaucoup d'équipements et met un peu de temps à croître, mais avec la mise aux normes du ponton des allées Boufflers, il sera désormais possible de faciliter l'installation de nouvelles sociétés désireuses de participer au développement de ce secteur d'activité" ■

Un ponton de 24 m de long

Entièrement remis aux normes de sécurité (poids, protections), le ponton municipal mesure 3 m de large sur 24 m de long avec une passerelle d'1,40 m. La Ville, concessionnaire du plan d'eau, délivre les accords d'amarrage. Les travaux, d'un coût total de 50 000 €, ont été subventionnés à hauteur de 30% par le Conseil général et de 30% par le Conseil régional.

COMMERCE

"Fêter le commerce bayonnais".

Du 5 au 8 novembre, tous les commerçants de la ville participeront aux "journées commerciales"... Une première.

> ENTRETIEN avec Gilberte Dufrêne, adjointe déléguée au commerce

Bayonne Magazine : quel est l'objectif de ces journées commerciales ?
Gilberte Dufrêne : l'idée est de fédérer tous les commerces autour d'une animation de quelques jours. C'est mettre en avant tous ces professionnels qui sont installés dans toute la ville, de Saint-Frédéric à la zone de Donzac en passant évidemment par le centre-ville, et c'est également remercier les clients qui ne se sont pas trompés en choisissant la qualité et le service qu'offrent les commerçants et artisans bayonnais.

B. M. : comment vont se dérouler ces journées ?
G. D. : il y aura de nombreuses animations qui ne sont pas encore arrêtées à ce jour dans leur totalité, mais je peux d'ores et déjà vous annoncer des cadeaux, des lots, des jeux, des animations musicales, des boutiques ouvertes toute la journée. Tous les commerces sont concernés, les petits comme les grands.

B. M. : souhaitez-vous pérenniser cette manifestation ?
G. D. : bien sûr ! Car Bayonne a du caractère et son commerce également ! Il faut fêter le commerce bayonnais et honorer tous ceux qui ont fait le choix de la qualité. Avec la mise en place de ces "journées commerciales", nous réactivons une manifestation qui a existé dans notre ville et qui correspondait déjà à l'époque à une réelle attente du public. Le fait qu'elles se déroulent avant les fêtes de fin d'année est un joli cadeau fait aux clients de notre centre-ville.

EN SAVOIR PLUS : www.ville-bayonne. fr et **www. bayonne-commerces.com**

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

dossier

POUR EN SAVOIR PLUS > www.ville-bayonne.fr

La Ville et l'école primaire

La Ville est responsable de la création des écoles maternelles et élémentaires et garantit leur gestion. Il lui revient d'assurer l'entretien et la rénovation des locaux scolaires, de participer à l'achat de matériel scolaire, de prendre en charge la restauration, les garderies périscolaires et de rémunérer le personnel non enseignant. Mais la Ville s'implique aussi dans le développement des activités non scolaires, culturelles et sportives.

Tour d'horizon et témoignages sur ces actions en cette rentrée 2003.

16 - Une responsabilité sociale dans l'accueil des enfants

17 - L'école primaire, une compétence communale

18 - Le temps périscolaire pris en charge

20 - De nouveaux instruments au service de l'enseignement

Une responsabilité sociale dans l'accueil des enfants

> ENTRETIEN avec Marie-Christine Favoreau-Dumas, adjointe à la petite enfance et à la vie scolaire

Bayonne Magazine : quel regard portez-vous sur ces deux premières années de mandat ?

Marie-Christine Favoreu-Dumas : j'ai eu beaucoup de plaisir à découvrir le monde de l'école qui, à Bayonne, reçoit 4500 élèves et à travailler en partenariat avec l'Education Nationale afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement de nos enfants.
Aujourd'hui, le temps passé à l'école n'est pas uniquement dédié aux apprentissages mais englobe de nombreuses activités périscolaires. Bayonne a la volonté d'assurer le fonctionnement de l'ensemble de ces services (garderies périscolaires, cantines, études surveillées).
Mon souhait est d'impliquer la Ville de manière constante dans la vie scolaire à travers le sport, la musique, l'informatique et la culture.

B.M. : quels sont les projets et les envies que vous formuleriez pour la suite ?

M.C. FD. : mes objectifs sont triples : maintenir et développer notre partenariat avec l'Education Nationale, développer la concertation avec les enseignants et les personnels municipaux travaillant dans les écoles, rester à l'écoute des parents. Soucieuse de favoriser l'accès aux activités culturelles, sportives et d'expression, j'ai à cœur de poursuivre l'action engagée afin que chaque petit Bayonnais puisse étudier, jouer et se distraire dans les meilleures conditions.
Par exemple, dès la rentrée, chaque élève recevra le "carnet de route", véritable outil d'éveil à la culture et de découverte de son patrimoine. Les enseignants bayonnais bénéficieront de la gratuité pour un accès illimité dans les structures culturelles de la Ville.

Le savez-vous ?

Concernant l'école primaire, les services municipaux interviennent sur trois volets :

- Un volet administratif, en lien étroit avec l'Education nationale et les enseignants, portant sur le fonctionnement des écoles.
- Un volet technique portant sur l'entretien et la maintenance des cours et bâtiments d'école.
- Un volet périscolaire avec les garderies, les restaurants scolaires et les études surveillées.

L'école privée : une égalité dans le traitement

Les dépenses de fonctionnement des écoles privées (maternelles et élémentaires) sont prises en charge par la Ville. Ainsi chaque école reçoit, pour chaque élève inscrit dans le public comme dans le privé, une somme d'un montant moyen de 502, 46 € par an (chiffres 2002-2003).

L'école primaire, une compétence communale

La Ville a en charge la construction, l'entretien et le fonctionnement de l'école publique primaire. Point sur les actions menées à Bayonne.

Les actions des services municipaux se concentrent sur l'entretien et le fonctionnement des écoles primaires. Ainsi, la direction du Patrimoine intervient durant l'été sur la réfection des cloisons, des plafonds, des peintures, des sanitaires... De son côté, le service des espaces verts s'occupe des cours de récréation, du revêtement du sol ou encore du cerclage des arbres et remplace tous les jeux qui ne sont plus aux normes. Pour cet été 2003, les efforts se sont concentrés sur la mise en conformité des offices de cantine. Les classes élémentaires de Saint-Léon et du Petit-Bayonne et les maternelles de la Citadelle et de Jean-Pierre-Brana ont vu leurs offices entièrement rénovés (coût des travaux pour les quatre offices : 513 000 €). Près de 150 000 € ont également été investis pour l'entretien des 27 écoles maternelles et élémentaires de la ville. Parallèlement à l'entretien, la mairie s'emploie également au fonctionnement des écoles. Ainsi chaque école peut renouveler les fournitures scolaires, la pharmacie, l'entretien du linge ou acheter du matériel pédagogique et informatique, du mobilier scolaire.

L'école en bref

Les travaux de l'été

- Travaux de sécurité incendie dans toutes les écoles
- Aménagement de la garderie à l'école élémentaire Jules-Ferry
- Mise aux normes de la cantine, travaux et équipements dans les écoles élémentaires Saint-Léon, Jean-Pierre-Brana, Jacques-Laffitte et dans la maternelle Citadelle
- Enduit et peinture dans la maternelle et l'école élémentaire Charles-Malegarie
- Réfection de la toiture dans le groupe scolaire Grand-Bayonne
- Aménagement de la salle informatique à l'école élémentaire des Arènes

Les chiffres

Fonctionnement : 3 814 179, 79 € - Investissement : 603 264 € (chiffres 2002)

Panorama scolaire

- Public : 13 écoles maternelles et 14 écoles élémentaires accueillent 2 798 élèves
- Privé : enseignement catholique : 8 écoles maternelles et 8 écoles élémentaires accueillent 1 583 élèves
- Ikastola : 2 écoles maternelles et 2 écoles élémentaires accueillent 178 élèves

Au total, Bayonne compte 4 559 élèves dans l'enseignement primaire.

Le savez-vous ?

La Ville gère le personnel des garderies périscolaires et le personnel de service. Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (les ATSEM) sont recrutés et nommés par la Ville. Pendant le temps scolaire, ce personnel est placé sous l'autorité des directrices et directeurs d'écoles maternelles. Les 37 ATSEM de la Ville apportent une aide matérielle au personnel enseignant pour l'hygiène des enfants ainsi que pour la mise en état de propreté des locaux et du matériel scolaire.
Les agents d'entretien, personnel de service, sont au nombre de 72 à Bayonne. Ces agents, polyvalents, sont chargés du service et de la surveillance des cantines, des garderies périscolaires et de l'entretien des locaux.

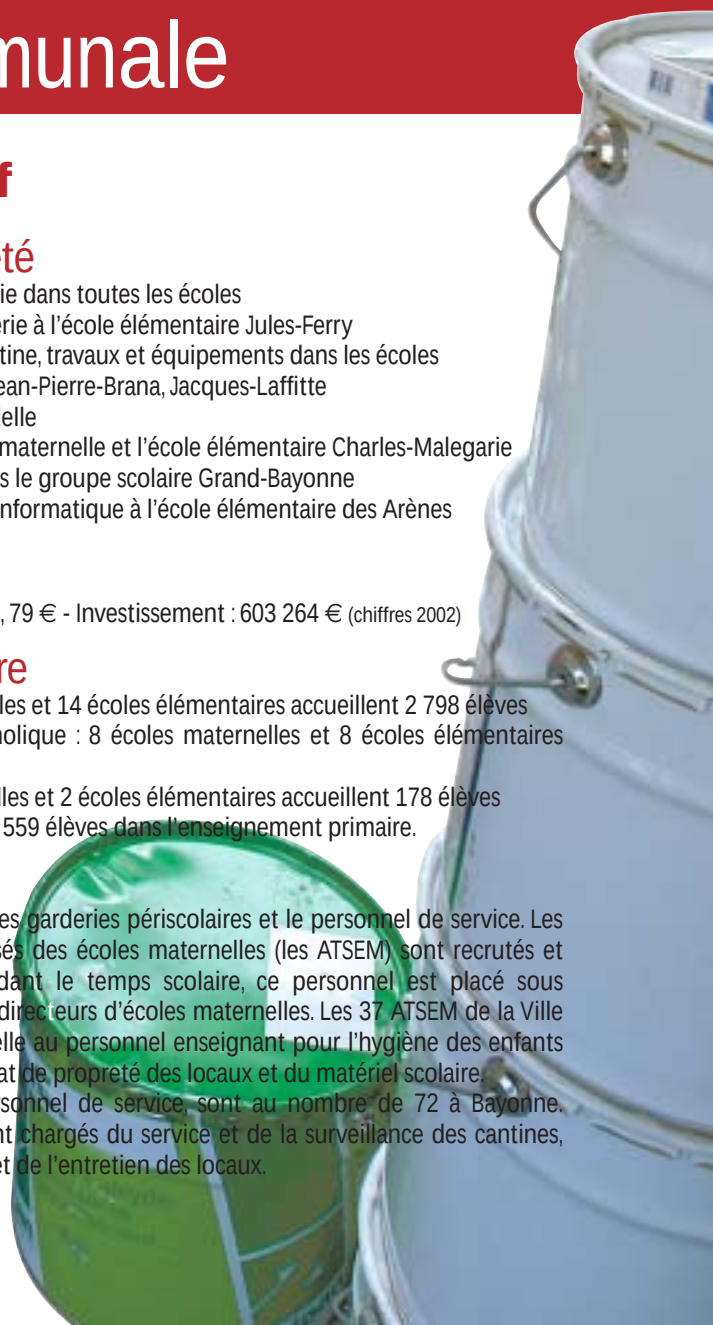

Le temps périscolaire pris en

Garderies, cantines et études surveillées... les activités développées en dehors de l'enseignement sont prises en charge par la Ville.

> Guy Perraudin, responsable de la restauration du Centre Hospitalier

Repas : une exigence de qualité

Des contrôles à chaque étape

Depuis près de 20 ans, le Centre Hospitalier de la Côte basque est chargé de la préparation des repas pour les écoles bayonnaises.

Les achats sont faits sur appel d'offres et toujours en conformité avec le code des marchés publics. Dans les approvisionnements de base, on retrouve plusieurs types de produits : du frais, notamment des légumes, des fruits et de la viande, du surgelé et des conserves. Si la notion de coût est importante, l'hygiène est primordiale et le cahier des charges s'attache essentiellement à privilégier la sécurité alimentaire.

La traçabilité est une des principales préoccupations : "On connaît par l'intermédiaire de nos fournisseurs l'origine exacte des viandes que nous utilisons. Nous sommes d'ailleurs adhérents au contrat de transparence élaboré par le centre d'information des viandes" précise Guy Perraudin, responsable de la restauration. Les contrôles sont effectués en interne par un laboratoire spécialisé en sécurité alimentaire. Plusieurs prélèvements bactériologiques sur le processus de fabrication complètent l'assurance de l'hygiène et de la qualité de nos produits.

Des menus équilibrés

Les menus sont élaborés par une commission composée de diététiciens et de responsables du service restauration. Elle vérifie l'équilibre des différents menus qui sont servis aux enfants des écoles publiques et privées de la Ville.

"Entre fourchette et couteau"

C'est une opération proposée dans le cadre du Projet Education Temps Libre aux élèves des écoles élémentaires. "Entre fourchette et couteau" propose une activité ludique encadrée

par des animateurs diplômés, ce qui permet aux enfants, pendant le temps de cantine, de découvrir les arts du cirque, les échecs ou encore des activités manuelles.

RENSEIGNEMENTS > Service enfance et jeunesse : 05 59 46 61 82

Des garderies encadrées

Un service en plein développement

Le service périscolaire de garderie est en constante évolution. Depuis le 15 mars 2002, les garderies maternelles ont été transformées en Centres de Loisirs Sans Hébergement. Le personnel, désormais titulaire du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), a été doublé en soirée afin d'apporter de meilleures conditions d'encadrement des enfants.

Les horaires d'ouverture

En maternelle, les garderies sont assurées les lundi, mardi, jeudi et vendredi, le matin de 7 h 30 à 8 h 30 et le soir de 16 h 30 à 18 h 30.
Dans les écoles primaires, la garderie commence le soir à l'issue de l'étude surveillée, de 17 h 30 à 18 h 30.

Les études surveillées

Elles sont assurées au sein de chaque école élémentaire par un enseignant et ont lieu de 16h30 à 17h30. Leur coût est entièrement assumé par la Ville.

charge

1

2

Les témoignages

> Henriette Garcia (1)

Femme de service

"Madame Henriette", aujourd'hui à la retraite, est entrée comme femme de service à l'école Albert-1er en 1946. Femme de service ? "C'était un peu les agents d'entretien d'aujourd'hui mais le travail a tellement changé. A l'époque, je devais épousseter les salles, faire un peu de ménage et arroser les plantes et surtout aller chercher mes enfants. Je pouvais en avoir jusqu'à 25 parfois... Tous les matins et après le déjeuner. "

> Véronique Capdepuy (2)

Agent d'entretien

"Nous avons pour fonction le service et l'entretien des cantines, la surveillance des garderies et le ménage dans les écoles. Les premiers enfants arrivent à 7 h 30. Nous les faisons jouer pendant trois quarts d'heure avant que ne commencent les cours. C'est la même chose pour la garderie du soir de 16 h 30 à 18 h 30. Le midi, à la cantine, il faut les faire manger et les occuper. Nous sommes plusieurs à avoir passé le BAFA ; c'est une sécurité de plus pour les parents et une évolution intéressante dans notre travail."

Culture, sport, informatique, langue... la Ville offre aux petits Bayonnais de nombreux outils afin qu'ils puissent étudier, se distraire et se défouler dans les meilleures conditions.

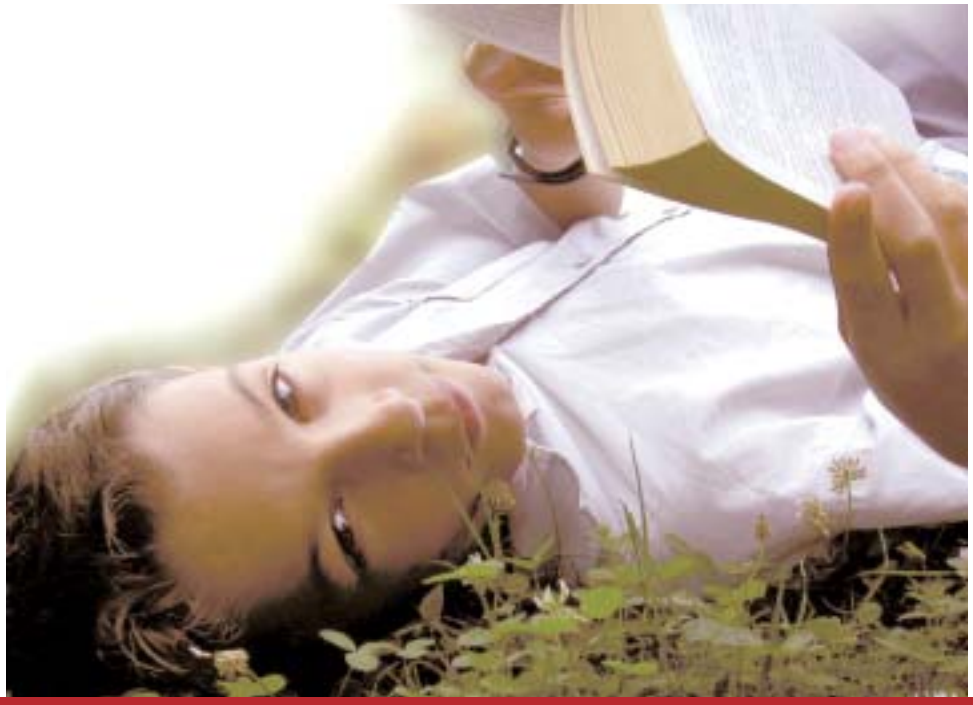

De nouveaux instruments au

Le carnet de route

Dans le cadre de sa politique éducative et culturelle et avec le très large concours de l'Education Nationale, Bayonne a mis en place le "carnet de route". Cette opération vise à développer les activités culturelles dans les écoles élémentaires publiques et privées.

En s'appuyant sur des animations se déroulant dans les principaux lieux et avec les principaux acteurs culturels de la ville (le musée Basque et de l'histoire de Bayonne, le musée Bonnat, la Bibliothèque Médiathèque municipale, le Muséum d'histoire naturelle, les Archives Municipales et la Direction des Affaires Culturelles), les enseignants proposent à tous les petits Bayonnais, dès la rentrée 2003, un véritable apprentissage du patrimoine de leur ville. Le but principal est qu'ils se l'approprient et le transmettent à leur tour. Chaque enfant va recueillir cette somme d'expériences dans un classeur, "le carnet de route" qui l'accompagnera de la grande section maternelle jusqu'au CM2. Il sera distribué gratuitement dans les écoles primaires publiques et privées de la ville aux 3 800 élèves concernés par cette opération qui, à la fois culturelle, éducative et citoyenne, constitue une première dans la région.

Un enseignement presque "sur-mesure"

A Bayonne, les écoles Jules-Ferry et Polo-Beyris dispensent un enseignement bilingue basque/français, à parité horaire, depuis les petites sections de maternelle jusqu'en fin d'élémentaire. A l'école élémentaire Saint-Léon, des classes à horaires aménagés permettent aux élèves de suivre un enseignement musical avec le concours de l'Ecole Nationale de Musique (Conservatoire National de Région).

Sept classes d'intégration scolaire (les CLIS) permettent la scolarisation d'enfants en situation de handicap. L'école élémentaire des Arènes accueille des enfants sourds et malentendants.

Des éducateurs sportifs en renfort

Les professeurs d'écoles doivent dispenser trois heures d'enseignement sportif par semaine. Afin de les aider, la Ville met à leur disposition des éducateurs sportifs, 12 éducateurs polyvalents qui viennent seconder les enseignants et les 7 maîtres-nageurs qui interviennent sur l'apprentissage de la natation.
Parallèlement, le service des Sports assure une animation extrascolaire (AES). Tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 16 h 45 à 17 h 45, les éducateurs proposent un programme sportif dans les écoles. Avec deux ateliers par soir, une quinzaine d'écoles a déjà découvert 8 disciplines sportives différentes.

Le carnet de route en chiffres

Outre des frais de transport et d'organisation, les dépenses engendrées par cette opération englobent essentiellement le coût des animations pédagogiques au sein des services éducatifs municipaux. Il convient d'ajouter le "carnet de route" dont le coût de réalisation s'élève à 23 806 € sur 3 ans.

service de l'enseignement

De l'informatique à l'école

Depuis 2001, ce sont 18 scanners, 9 appareils photo numériques, 60 micro-ordinateurs et 60 imprimantes qui ont été achetés pour équiper les écoles élémentaires. Le parc informatique s'élève à 143 appareils au total. Avec 84 connexions, toutes les écoles sont reliées à Internet pour un coût de 3 600 € par an. Pour l'année scolaire 2003/2004, 10 ordinateurs seront changés pour un investissement de 9 000 €.

Infos pratiques

■ **Inscription écoles publiques à l'école maternelle ou élémentaire :** à la mairie au service des formalités simples et sur présentation livret de famille et justificatif de domicile.

■ **Inscription cantine et garderie scolaire :**
au service des formalités simples à la mairie. Pour l'étude du tarif, se munir : du livret de famille, des trois derniers bulletins de paie ou décompte des indemnités ASSEDIC, du dernier bordereau des prestations familiales, allocation logement, A.P.L... , d'un justificatif de domicile (facture récente électricité ou téléphone), du dernier avis d'imposition.

Aide aux devoirs

Certaines associations proposent une aide pour les devoirs :
- Maison de la vie citoyenne Bayonne Sainte-Croix. Place des Gascons. 05 59 55 09 23. Du CP à la terminale.
- Confédération syndicale des familles. 20, rue Lagréou. 05 59 59 14 09 Du CP à la 3ème.
- Maison de la vie citoyenne Bayonne Centre-Ville. 13, rue Georges-Bergès. 05 59 25 57 94 Du CP à la troisième.
- Maison de la vie citoyenne du Polo-Beyris. Avenue du Polo-Beyris. 05 59 63 21 40 Du CP au CM2.
- Maison de la vie citoyenne de Saint-Etienne. 1, rue Ernest-Ginsburger. 05 59 55 22 39 Du CP à la terminale.
- Secours catholique. 9, rue Daniel-Argote. Tél : 05 59 55 40 98

Cours pour les enfants malades

Association pour l'Enseignement aux Enfants Malades (AEEM-Bayonne-Pays Basque)
Ecole des Arènes. Rue Menigne-Saoube-le-Bile. Tél : 05 59 59 84 90
Permanences : lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h.
L'AEEM organise des interventions en milieu hospitalier ou à domicile.

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

vie de la cité

POUR EN SAVOIR PLUS > www.ville-bayonne.fr

Une rentrée placée sous le signe du patrimoine

Un événement mondial et unique pour la cathédrale, un grand rendez-vous latino-américain, une rencontre avec un nouveau chef d'orchestre de l'Orchestre Bayonne Côte Basque, une page d'histoire, l'agenda, le bloc-notes... Après l'été, la cité reste active.

24 - Un nouveau bourdon pour la cathédrale

25 - Un nouveau chef d'orchestre

26 - Festival franco-ibérique latino-américain

27 - La semaine bleue

28 - Rue Port-de-Castets : une nouvelle quiétude

Les statues de l'Hôtel de Ville

Un **nouveau bourdon** pour la cathédrale de Bayonne

A l'occasion des journées du patrimoine, une nouvelle cloche rejoindra les quatre autres de la cathédrale et sera bénie le 20 septembre. Ce bourdon est le premier du millénaire en France et représente une première mondiale.

Un des ateliers de l'ancestrale fonderie Cornille Havard.

© Francis Bouquerel

Les journées **du patrimoine**

Cette année, le temps fort de ces journées est l'arrivée du bourdon de la cathédrale.

■ **Vendredi 19 septembre**
Conférence : "Un bourdon pour la cathédrale" : les aspects techniques du bourdon et les secrets de sa fabrication.
Intervenants : Bernard Massé, adjoint délégué aux affaires culturelles; M. Lemaître (Drac), M. Bergamo, fondeur, M. Orellana, graveur plasticien.
> **19h à la cathédrale**.

■ **Samedi 20 septembre**
Bénédiction du bourdon.
> **16h à la cathédrale**.
Conférence sur les aspects liturgiques du bourdon.
> **17h à la cathédrale**.
Concert donné par la chorale de la cathédrale de Pampelune.
> **21h à la cathédrale**.

■ **Dimanche 21 septembre**
De nombreux sites sont ouverts au public gratuitement.
Renseignements : Direction des affaires culturelles de la Ville 05 59 46 61 06

POUR EN SAVOIR PLUS > www.ville-bayonne.fr

Depuis plusieurs années, le ministère de la Culture met en œuvre un programme de restauration de la cathédrale de Bayonne. Le 31 décembre 1999, se sont achevés les travaux de restauration de la flèche nord avec la rénovation des cloches existantes et la mise en place d'un solide beffroi pour accueillir ce bourdon. Cette grosse cloche de 3,6 tonnes donnera le "la" (un "la" du deuxième octave) et va ainsi enrichir les sonneries existantes.
La création d'un bourdon de cathédrale est un événement rare. Celui de Bayonne est le premier du millénaire en France. De plus, il multiplie les prouesses techniques : il est le premier au monde à être gravé et décoré en polychromie (rouge, vert et bleu). Pour atteindre la perfection musicale le profil de la cloche est calculé sur ordinateur, les gabarits sont tracés par une fraiseuse à commande numérique et le contrôle de la sonorité se fait grâce à un spectre électro-nique. Mais la fabrication du bourdon, elle, reste bien traditionnelle. Il a été fondu à Villedieu-les-poêles (Manche), dans un four du XIX^{ème} siècle à la fonderie Cornille

Havard. Cette dernière est l'héritière d'une tradition de fondeurs de cloche qui perdure depuis le Moyen Age. Elle est reconnue comme l'une des meilleures dans le monde entier.
Ce bourdon a été commandé par la Drac (Direction Régionale des Affaires Culturelles) qui, pour la première fois, a stipulé dans son cahier des charges qu'un artiste contemporain devait réaliser les décors de cette cloche monumentale. Ils sont l'œuvre du graveur Marc-Antoine Orellana.
Le 20 septembre avant d'être hissé dans son beffroi, le bourdon sera béni à la cathédrale par Mgr Molères, évêque de Bayonne. L'occasion d'admirer de près ce colosse d'un diamètre et d'une hauteur de un mètre quatre-vingt.

© Francis Bouquerel

La pose du motif par le graveur plasticien bayonnais : M. Orellana.

Un décor original

Pour la première fois, un décor de cloche est une création originale. Trois panneaux habillent le bourdon : au centre figure l'arbre de vie, monté sur une nef basque. Il symbolise Marie. Le deuxième motif symbolise un portail du XIII[ème] siècle, passage du païen au divin. En fond, le décor représente la chaîne des Pyrénées. Au-dessus trône une croix basque.
La troisième scène représente la cathédrale et son cloître au milieu de la ville, entourée de l'Adour et la Nive. Le tout est surmonté d'une coquille Saint-Jacques. Elle nous rappelle que Bayonne se trouve sur les chemins de Compostelle ■

POUR EN SAVOIR PLUS > Exposition sur l'histoire et la fabrication du bourdon à la Cathédrale de Bayonne jusqu'au 30 septembre

C'est la Drac/Aquitaine/ Conservation Régionale des monuments historiques qui a commandé le bourdon.

Coût de l'opération : 152 449 € dont 60% financés par l'Etat.

Un nouveau chef d'orchestre

La rentrée de l'Orchestre-Bayonne Côte Basque se fera avec un nouveau chef d'orchestre : portrait de Vincent Barthe.

Après avoir obtenu un premier prix à l'unanimité de direction d'orchestre au Conservatoire supérieur de Musique de Paris, Vincent Barthe remporte en 1993 le Prix spécial Art Vocal et la mention spéciale du jury du concours international de direction d'orchestre de Besançon. En 1994, il remporte également le premier prix du concours international de direction d'orchestre Arturo Toscanini (Italie).
Agrégé de musique, il enseigne à l'Université de Paris Sorbonne-Paris IV. Il a été, de 1993 à 2001,directeur artistique de l'Orchestre et du Chœur des universités de Paris. Depuis 1996, il était chef associé de l'Orchestre National des Pays de la Loire.
En janvier 2002, il avait dirigé l'Orchestre-Bayonne Côte Basque pour un concert à la Gare du Midi de Biarritz. Suite à cette expérience très positive et au départ de Xavier Delette de la direction musicale de l'Orchestre-Bayonne Côte Basque, les musiciens ont voté en faveur de Vincent Barthe. "En tant que directeur musical, j'établis la programmation et invite des solistes et chefs d'orchestre. Chaque directeur musical apporte quelque chose de différent selon sa personnalité. La programmation que je propose pour la saison 2003-2004 est éclectique et diversifiée : romantisme, musique russe (Prokofiev avec Pierre et le loup), musique contemporaine, jazz, musique de film et comédie musicale y sont présents au côté des classiques viennois, fil rouge de la saison. Mozart et Haydn tiennent une place importante dans la programmation. Ces deux compositeurs sont essentiels pour une formation d'une quarantaine de musiciens comme l'orchestre et indispensables au développement de son identité sonore" ■

Premier concert le 5 octobre au Théâtre de Bayonne. Au programme : la sinfonietta de Roussel, Haydn, concerto pour violoncelle en "ré majeur" avec la soliste invitée Anne Gastinel et la symphonie n°3 de Mendelssohn.

© ONPL/Marc Roger

Festival : Le théatre hispanique **en vedette**

Pour sa 23ème édition, le Festival franco-ibérique et latino-américain met l'accent sur le théâtre espagnol avec, en avant garde, Madrid et la Catalogne. Un théâtre novateur, des lectures, des lieux de rencontres et de fête.

> ENTRETIEN avec Jean-Marie Broucaret, directeur du Festival.

Bayonne Magazine : Comment expliquez-vous un tel succès depuis 23 ans ?
Jean-Marie Broucaret : depuis toujours, le théâtre hispanique est novateur et attire le public. Depuis sept ans, nous avions mis en avant le théâtre latino-américain. Cette année, nous partons à la découverte d'un genre nouveau en Espagne : des spectacles où le public est direc-tement sollicité et devient parfois parte-naire du jeu, où l'acteur se pose comme un homme impliqué dans un monde actuel.
Ce Festival est en harmonie avec la ville de Bayonne et les goûts d'un public qui aime être dérangé dans ses habitudes.

B. M. : Que va-t-il se passer cette année ?
J-M. B. : nous présentons des pièces espagnoles ou influencées par l'Espagne comme l'œuvre de Philippe Caubère, *Recouvre-le de lumière*, qui raconte le destin tragique du jeune torero Christian Nimeño II. Il y a également des spec-tacles visuels comme *La Guinda* dont les actrices principales sont les deux mains du comédien ou le dernier spectacle de la compagnie catalane Semola, très aimée ici et surtout la présentation à Bayonne de la compagnie madrilène La Carniceria avec à sa tête l'incontournable Rodrigo Garcia et leur spectacle *Compré una pala en Ikea para cavar mi tumba*. Toutes les pièces en langue d'origine sont surtitrées en français.

Que va-t-il se passer autour des représen-tations ?
J-M. B. : comme chaque année le Festival se passe autant sur scène qu'en dehors. Des lectures sont organisées au musée Bonnat et des débats s'installent un peu partout dans la ville. C'est très important de retrouver chaque année cette ambiance propice aux échanges que ce soit sur les pièces ou sur des thèmes de société, de plus en plus présents dans les œuvres. Sans oublier le chapiteau place du Réduit, terre d'accueil de tous les festivaliers, pour danser, manger et partager ■

Programme **du festival**

Samedi 11 octobre
20h30 : avant-première à l'Atalante

Mercredi 15 octobre
- Lecture > Musée Bonnat,16h.
- "Oratorio pour un joueur de tango", compagnie de l'Interlude T/O > Casino de Biarritz,19h.
- "Recouvre-le de lumière", de P. Caubère > Théâtre de Bayonne, 21h15
- Concert du groupe Hip-boska > Chapiteau. Pl. du Réduit, Bayonne, 23h.

Jeudi 16 octobre
- Apéritif critique > Café Ekhi, Bayonne, 12h.
- Lecture > Musée Bonnat, 16h. "Niederungen",Colisée Biarritz, 19h. "La Guinda", Luna negra, Bayonne, 19h.
- Deux spectacles croisés : "De la imposси-bilidad de trobar la paraula justa et Nutritivo"> Gymnase des croisées, Bayonne, 21h.
- Concert du groupe Salsa Berde > Chapiteau, pl. du Réduit, Bayonne, 23h.

Vendredi 17 octobre
- Apéritif critique > Café Ekhi, Bayonne, 12h.
- Lecture > Musée Bonnat, 16h Niederungen > Colisée Biarritz, 19h. "La Guinda" > Luna negra, Bayonne,19h. "Compré una pala en Ikea para cavar mi tumba", compagnie Carniceria > Théâtre de Bayonne, 21h.
- Concert du Boban Markovic orkestra > chapiteau. Pl. du Réduit, Bayonne, 23h.

Samedi 18 octobre
- Apéritif critique > Café Ekhi, Bayonne, 12h.
- "La Guinda" > Luna negra, Bayonne,19h.
- "Ambrossia", de Pep Bou > Théâtre de Bayonne, 18h
- "Centvinticinc" > Gymnase des croisées, Bayonne, 21h.
- Concert du Zéphyrologie Brass Band > Chapiteau. Pl. du Réduit, Bayonne, 23h.

Semaine bleue : la prévention au cœur des débats

Du 20 au 27 octobre, cette manifestation met à l'honneur nos aînés. Cette année, la Ville inaugure quelques nouveautés.

Ceux qui connaissaient les animations de la Semaine bleue à Bayonne retrouveront les mêmes rendez-vous agrémentés de quelques petites évolutions. L'originalité de cette formule 2003 tient dans l'organisation d'une conférence tous publics et dans la tenue de tables rondes pour les professionnels. Il y aura donc des rencontres, des échanges mais aussi un travail sur la prévention, notamment à travers la conférence et l'occasion de pouvoir poser un nouveau regard sur le "prendre soin" de la personne âgée grâce aux tables rondes entre professionnels.

Programme

Lundi 20 octobre

9h30 : Lancement du concours amateurs "peindre sa ville", inscriptions au secrétariat de Mme Lauqué.

9h-13h : Tournoi de pelote organisé par Biarritz. (sélections courant septembre 2003 et constitution de 6 équipes bayonnaises).

15h00 : Après-midi récréative : Troupe Age d'Or et Loto (Casino de Biarritz).

Mardi 21 octobre

10h-12h (Foyer Harambillet) : Table Ronde à l'attention des professionnels : "Soutien à Domicile... et si on parlait de Maltraitance".

14h : Visite guidée du Musée Basque et de l'Atelier du Chocolat. Après-midi découverte des Maisons de Retraite bayonnaises - Exposition des œuvres réalisées par les résidants.

Mercredi 22 octobre

14h30 (Grand salon de l'Hôtel de Ville) : Conférence animée par le Dr ZAPATA, S. OBERTI et A. QUESADA (C.L.I.C de Bayonne) : "Mieux comprendre la Maladie d'Alzheimer et ses conséquences pour mieux soutenir son proche".

10h-12h (Maison de retraite L'Arrayade)
Table Ronde organisée à l'attention des professionnels : "Quelle prise en charge en Maison de Retraite ?".

Jeudi 23 octobre

14h : Visite guidée de la ville de Bayonne - Atelier relooking au Foyer Harambillet.

10h-12h (Salon carré, Mairie) : Table Ronde organisée à l'attention des professionnels : "Soins palliatifs et accompagnement de fin de vie".

Vendredi 24 octobre

Journée détente en Espagne.

Dimanche 26 octobre

Spectacle de danse et de chant au Théâtre de Bayonne : "Vivre ensemble nos différences".

Lundi 27 octobre

14h30 (Théâtre de Bayonne) : Conférence "Le Mal au Dos", suivie du Pot de l'Amitié - Remise des prix du concours "Peindre sa ville" - Clôture de la semaine bleue ■

■ **AUTRES ACTIVITES PROPOSEES**

- **Initiation internet** du lundi 20 au vendredi 25 octobre, de 9h à 11h (BIJ, rue Pontrique, Bayonne).
- **Exposition des peintures réalisées par nos aînés** à la Galerie des Corsaires (quai des Corsaires).

■ **INSCRIPTIONS**

(pour toutes les manifestations) : secrétariat de Mme Lauqué à partir du 15 septembre 2003 (RDC de la Mairie de Bayonne : 05 59 46 60 14 du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h, le vendredi de 9h30 à12h).

Les couples fêtant cette année leurs 50 ou 60 ans de mariage sont priés de se faire connaître à ce même bureau avant le 30/09/2003.

Les statues de l'Hôtel de Ville

Si l'Hôtel de Ville date de 1832, les six statues juchées à son sommet ont trouvé leur place dix ans plus tard. Elles symbolisent les allégories universelles de l'art classique de l'époque.

Le 8 mars 1842, une décision municipale prévoit l'installation au-dessus de la façade de l'Hôtel de Ville, place de la Liberté, de six statues symbolisant les activités économiques et artistiques de la cité : navigation, industrie, art, commerce, astronomie et agriculture. Les statues sont alors réalisées dans un nouveau matériau, la pierre factice. Mais les belles ne résistent pas au vent et à la pluie. En 1889, elles sont descendues de leur piédestal. Pas question de laisser la façade de la mairie dénudée.

Les prochaines statues seront en fonte. Le maître de forges, Denonvilliers, dont le travail avait été remarqué à l'exposition universelle, va réaliser les nouvelles. Il fait appel à des artistes confirmés dont la plupart ont été récompensés dans les expositions des beaux-arts : Léon Cugnot, Grand prix de Rome en 1859 créé les statuts de l'Agriculture et de la Navigation, Gustave Deloye artiste reconnu sculpte celles de l'art et du commerce, et Badelli, élève de Falguière, s'attaque à l'industrie et à l'astronomie. Mais en 1889, l'Hôtel de Ville est victime d'un dramatique incendie. Les statues vont attendre deux ans de plus avant de rejoindre la façade. Et depuis cent douze ans elles veillent sur tous les Bayonnais ■

> Les allégories parées du foulard rouge des fêtes de Bayonne.

VIE DES QUARTIERS

Rue Port-de-Castets : une nouvelle quiétude

Devenue semi-piétonne après des travaux de rénovation des réseaux souterrains, la rue Port-de-Castets affiche un nouveau charme.

La requalification des sols de la rue permet de la mettre de plain-pied tout en la rendant semi-piétonne au moyen de bornes de gestion d'accès. Les architectes des Bâtiments de France et du secteur sauvegardé ont souhaité conserver comme matériaux de revêtement le grès naturel très présent dans le quartier piétonnier de Bayonne. Les travaux ont également concerné les abords du pont Marengo sur les quais Dubourdieu et Roquebert où l'espace réservé aux piétons a été agrandi. Quelques mois après la fin des travaux, voici l'avis de commerçants et d'habitants du quartier...

"Il y a du passage"- Patrick Gonzalez, buraliste
C'est positif, c'est sûr. Les gens marchent et se promènent, cette rue est dans l'axe des musées et de la cathédrale alors il y a du passage. Même si on a perdu de la fréquentation pendant les travaux, le fait de pouvoir maintenant installer une terrasse compense beaucoup et augmente la qualité du service. Un bémol cependant : les voitures passent encore trop vite, il faudrait carrément la rendre piétonne.

"C'est très agréable !" - Sophie Salamon, commerçante
C'est devenu très agréable ici : les terrasses, le temps, les gens qui se baladent. Pour l'instant la rue n'est pas fermée donc on ne peut pas vraiment voir le côté piétonnier même si je trouve qu'il y a moins de circulation automobile. Côté chiffre d'affaire, je tiens un commerce de chaussures assez spécifique et la clientèle est quand même venue en nombre pendant les travaux. J'ai même augmenté mes ventes !

"La rue est plus vivante" - Audrey Sablayrolles, riveraine
Les travaux ont été un peu longs, c'est vrai, mais ça valait le coup. Maintenant nous sommes ravis. La rue est devenue agréable, plus vivante, avec des terrasses de café.

> Patrick Gonzalez

> Sophie Salamon

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

Les nouveaux **entretiens** de Bayonne

Comment associer religion et démocratie dans un monde qui vient de vivre les attentats de New York, les guerres d'Afghanistan et d'Irak ?
Au centre de l'actualité, les Nouveaux entretiens de Bayonne auront lieu les 23, 24 et 25 octobre sur le thème : "Religion et démocratie". Les trois conférences, animées par Yvan Levaï, seront suivies de débats auxquels le public est invité à participer. Les conférences auront lieu à 21 h au Théâtre et les débats à 17 h au grand salon de l'Hôtel de Ville. Entrée libre.

JEUDI 23 OCTOBRE
"Quel devenir de leur coexistence dans les démocraties modernes ?"
Avec Alain Dieckhoff, directeur de recherches CNRS.CERI, professeur de sociologie politique à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, Tareq Oubrou, recteur de la Mosquée de Bordeaux, Benoît Billot, bénédictin au prieuré Saint-Benoît d'Etioles, responsable pour la France du dialogue religieux inter monastique.

VENDREDI 24 OCTOBRE
Débat ouvert à tous, entre le public et les intervenants de la conférence de la veille.

VENDREDI 24 OCTOBRE
"Rencontres et oppositions dans l'histoire" avec Patrick Michel, directeur des Sciences de l'homme et de la société au CNRS, professeur à l'école des Hautes études en sciences sociales et professeur à l'I.E.P de Paris, Bruno Etienne, directeur de l'observatoire du Religieux à l'I.E.P d'Aix en Provence et Jacques Rollet, professeur en Sciences Politiques à l'Université de Rouen, professeur à l'Institut catholique de Paris

SAMEDI 25 OCTOBRE
Débat ouvert à tous.
Conférence suivit d'un débat, sur le thème "Grands témoins de notre temps".

Renseignements BIS :
05 59 46 60 41

LECTURE

Histoire maritime de Bayonne

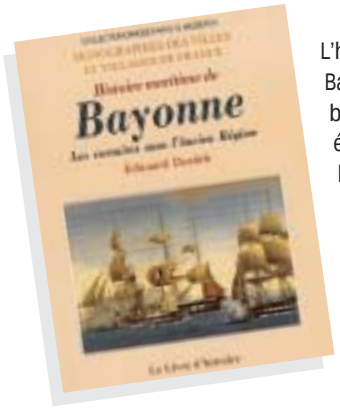

L'histoire de la ville de Bayonne est une formidable épopée dont tous les éléments sont puisés dans la réalité. Sans doute l'origine très ancienne de la cité, son combat permanent contre les éléments ou encore l'étonnante odyssée de ses marins et de ses corsaires y sont-ils pour beaucoup. Le récit tout entier de l'historien bayonnais Edouard Ducéré a une dimension grandiose. Cette réédition est limitée à 300 exemplaires.

Edition Le Livre d'Histoire
62 €.

EVENEMENTS VOISINS

ANGLET : Théâtre, **hommage à** André Rabas

Le dimanche 21 septembre, le Patio de l'Hôtel de Ville renoue avec la tradition théâtrale. Voilà vingt ans que André Rabas, père de Gaël, l'actuel directeur de la troupe du Versant, a disparu. L'homme a éveillé le théâtre dans notre région. Dans les années soixante-dix, son cours d'art dramatique à El Hogar aura formé des dizaines de comédiens. Anglet et la troupe du Versant lui rendent hommage lors des Journées du patrimoine.

Au Patio et au Parvis de l'Hôtel de Ville. 11 h et 18 h. Entrée libre.

BIARRITZ : **Salon du livre** jeunesse

Le Salon du Livre Jeunesse organisé par Biarritz Culture et Emergences Sud se déroulera les 22 et 23 novembre 2003.
Pour sa l[ème] édition, le Salon se déplace à l'Espace Bellevue.
Un espace multi-média, des spectacles, des animations, des rencontres avec des auteurs, pour renouer avec le plaisir de la lecture.

Renseignements Biarritz Culture
Tél. : 05 59 22 20 21
Email :
biarritz-culture@wanadoo.fr

Agenda

Du vendredi 12 septembre au vendredi 28 novembre
Les peintures taurines de Daniel Stary à la Peña taurine bayonnaise.

Vendredi 19 septembre
Conférence débat à l'auditorium de la chambre du commerce et de l'industrie : Langues et gênes : les Basques, un cas à part ?

Vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 septembre
Journées du patrimoine.

Stomp revient !

Les 8 danseurs et musiciens reviennent au théatre frapper et frotter balais, poubelles, éviers, bidons, sceaux ! Un spectacle inoubliable. **Du mardi 11 au samedi 15 novembre.** Renseignements au 05 59 59 07 27

Samedi 20 septembre
Rugby au stade Jean-Dauger, l'Aviron Bayonnais rencontre le Metro Racing.

Samedi 20 et dimanche 21 septembre
A l'occasion des journées du patrimoine, le Club Pottoroak et le Cacao Club s'associent pour présenter l'exposition de peintures et de sculptures : "In the mood for love… D'humeur amoureuse". Seize artistes locaux dont quelques jeunes peintres inédits, sont réunis ces deux jours dans les locaux des deux casemates Cacao et Pottoroak. De 15h à 19h, rempart Lachepaillet.

Vendredi 26 septembre
Défilé de mode au théâtre organisé par les commerçants de la Ville. De 16h30 à 20h.

Dimanche 28 septembre
Novillada piquée aux Arènes Marcel-Dangou dans le cadre du Festival La Cita.

Samedi 4 octobre
Rugby au stade Jean-Dauger, l'Aviron Bayonnais contre Aurillac. 19h30.

Dimanche 5 octobre
Bourse aux jouets anciens au Palais des sports de Lauga. De 9h à 17h.

Vendredi 10 octobre
Inauguration du nouvel éclairage du Stade Didier Deschamps avec le match Girondins de Bordeaux/AS Monaco. 19h30.

Du 11 au 18 octobre
Festival de théatre franco-hibérique.

Du jeudi 23 au samedi 25 octobre
Les nouveaux entretiens de Bayonne au Théâtre.

Samedi 25 octobre
L'Aviron Bayonnais rencontre Lyon au Stade Jean-Dauger. 19h30.

Vendredi 28 et samedi 29 novembre
Collecte nationale de la Banque alimentaire.

L'actualité du BIJ

Carte Aquitaine Etudiants
Le train à moitié prix !

Pour simplifier la vie de tous les étudiants de moins de 26 ans, le Conseil Régional d'Aquitaine a créé la Carte Aquitaine Etudiants en partenariat avec le CIJA et la SNCF. Elle permet aux étudiants domiciliés en Aquitaine de bénéficier d'une réduction de 50% sur leurs trajets ferroviaires domicile/ lieu d'études, tous les jours et sur tous les trains.
La Carte Aquitaine Etudiants est ouverte à d'autres régions et profite ainsi aux étudiants aquitains ayant choisi de suivre un cycle d'études en Limousin, Midi-Pyrénées ou Poitou-Charentes.
Valable un an à compter de sa date d'achat, elle est vendue au prix de **23** € et est délivrée avec un coupon SNCF. La carte Aquitaine Etudiants ouvre aussi les portes des villes universitaires. Chaque titulaire bénéficie de réductions accordées aux étudiants sur le réseau de transport en commun des villes suivantes : **Bordeaux, Périgueux, Agen, Bayonne-Anglet-Biarritz, Pau et Mont-de-Marsan.**
Pour se la procurer, il suffit de demander un imprimé au BIJ et de le renvoyer, avec les pièces demandées, au CIJA, 125, cours Alsace Lorraine, 33000 Bordeaux, tél : 05 56 56 00 41.
Elle peut être téléchargée sur le site www.info-jeune.net.

Bureau information jeunesse :
16, rue Pontrique, 64100 Bayonne
Tél. : 05 59 50 04 93 - Fax : 05 59 59 35 34
E-mail : bayonneinfojeunesse@wanadoo.fr
Site : www.bijbayonne.com
Ouvert du lundi au vendredi
de 10h à 19h, le samedi de 10h à 18h

DIVERS SPORTS

Club olympique bayonnais (COB)

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 1er septembre. Activités proposées : baby lutte, lutte libre, lutte féminine, sambo, pelote, cyclo-tourisme, gymnastique d'entretien.

Renseignements > 05 59 55 27 82 de 17h à 20h le mardi et le vendredi (à partir du 1er septembre). Inscriptions au siège du club : villa Pyrénéa, 17 avenue de Rossi.

ECOLE DE CIRQUE DE BAYONNE

Oreka

Rentrée à partir du mercredi 17 septembre. Au programme : circo-motricité pour les 4/6 ans et dès 6 ans : monocycle, fil, boule, trapèze, diabolo, balles, swinging...
Les cours ont lieu au gymnase de l'école des arènes.

Renseignements et inscriptions > 05 59 25 77 94

LES MASCAREIGNES

L'association fête **ses dix 10 ans**

Cette association a pour but de faire découvrir la culture des îles Mascareignes : Maurice, Rodrigue et la Réunion. A cette occasion, elle propose du 29 septembre au 4 octobre, des animations à la MVC de Bayonne centre, place Montaut et à la salle Lauga II. Ces six jours de festivité seront clôturés par une soirée le samedi 4 octobre à 21h.

Renseignements et inscriptions > 05 59 57 09 10

ESCALADE

Léo **Lagrange**

Les entraînements d'escalade pour enfants et adultes reprennent le 17 septembre à 19h, au mur de Sainte-Croix. Au programme de cette année : sorties en extérieur et séjours pendant les vacances scolaires.

Renseignements et inscriptions > 05 59 59 33 79

YOGA

Reprise

L'association des pratiquants de yoga de Bayonne reprend son activité le 16 septembre Les cours auront lieu à l'école Jules Ferry, les mardi et vendredi de 17h15 à 18h30.

Renseignements > 05 59 45 68 18

KARATE

Enfants **et adultes**

L'entraînement reprend le mercredi 17 septembre, au gymnase Robert- Caillou, à la Floride.
Cours pour enfants les mercredi et vendredi de 18h à 19h pour les enfants et de 19h à 20h30 pour les adultes.

Renseignements > 05 59 45 68 18

Les renseignements concernant les associations bayonnaises sont disponibles sur le site www.ville-bayonne.fr

Ça s'est passé à Bayonne mais vous ne l'avez peut-être pas vu...
Florilège en images de quelques rendez-vous de l'été.

1

2

3

4

5

1- André Darriguade, Marina Anissina et Claire Borotra ont ouvert les Fêtes 2003. **2-** Saint-Esprit fête les 150 ans de la corrida en France. **3-** Patrick Timsit a aimé la ville, le patio, la corrida et a promis de revenir ! **4-** El Juli dans le callejon le 15 août au matin pour la novillada sans picadors. **5-** Le triomphe du maestro Ponce le 10 août. **6-** Le Prince Al Walid Bin Tahal, neveu du roi Fahd d'Arabie est venu assister à la corrida du 15 août. Ce sont 47 places pour le Prince et sa cour qu'il a fallut trouver au dernier moment ! **7-** Hamilton gagne à Bayonne. **8-** Ici, Christophe Doucet, sculpteur dans la cour du Château-Neuf où ses œuvres ont passé l'été.

6

7

8

Bienvenue
à Liam Beteau
né le 5 juillet 2003

NAISSANCES

Louka BENANIBA le 22/05 ■ Settie BOS le 29/05 ■ José JIMENEZ-GRAVALOS le 30/05 ■ Sheïna ALI le 01/06 ■ Téo MEDINA le 02/06 ■ Wahib KYAL le 06/06 ■ Maxime CAMON le 06/06 ■ Romain FASSBENDER le 07/06 ■ Leho ERREÇARRET le 10/06 ■ Iban HERNANDEZ le 10/06 ■ Roxane LEGARRé le 11/06 ■ Anna TOUYA le 12/06 ■ Théodore MARTINEZ le 12/06 ■ Lucas SAINTOMER le 12/06 ■ Tristan ESQUERRE le 13/06 ■ Iban CAZALON le 15/06 ■ Pierre DUQUEROIX le 16/06 ■ Oihan BEAUFILS le 16/06 ■ Elisa NOURY le 16/06 ■ Adélaïde DICHARRY le 17/06 ■ David UGARTEMENDIA le 22/06 ■ Théo MOREL le 24/06 ■ Lola AUBRY le 24/06 ■ Hanna AMEZIANE le 21/06 ■ Amalya BROUTIN le 21/06 ■ Blanche BADETS le 24/06 ■ Raoul LACHAMP le 24/06 ■ Henri SANTAMARIA le 26/06 ■ Chloé LARTIGUE le 26/06 ■ Emilie DUPRAT le 27/06 ■ Célia PÉTRISSANS le 27/06 ■ Sabrina BIALA le 27/06 ■ Iban ZEÏTOUN le 28/06 ■ Kévin CASSAGNABERE le 29/06 ■ Amaury de GAUFRIDY de DORTAN le 29/06 ■ Duncan DACHER le 29/06 ■ Rayane VIGON le 30/06 ■ Ramzi MANSOUR le 30/06 ■ Ambre LAUTRIE le 03/07 ■ Elorri HALTY le 04/07 ■ Liam BETEAU le 05/07 ■ Valentine BRILLOUET le 05/07 ■ Clara ROCHEFORT le 05/07 ■ Vincent GOMES LOURENÇO le 06/07 ■ Nahia JOYOT le 06/07 ■ Maxime PUYAU le 08/07 ■ Mattéo CANTON le 08/07 ■ Clément CASTEL le 09/07 ■ Zoé BACARDATS le 11/07 ■ Noa FAYOLLE-LAPLANCHE le 15/07 ■ Aurélien DE SAULCE-LATOUR le 16/07 ■ Chloé PEYROUX le 17/07 ■ Lisa-Marie DA CUNHA le 18/07 ■ Morgane GUILSOU le 16/07 ■ Sarah MEREL le 20/07 ■ Pierre DE SA le 21/07 ■ Yoann BARCOS le 22/07 ■ Idoya LAGEYRE le 22/07 ■ Maxence LALON le 23/07 ■ Jules AGOUTIN le 26/07 ■ Noémie GARCERA le 27/07 ■ Lana MANGE le 28/07 ■ Noa ABADIE le 29/07 ■ Agnès ALZURI le31/07 ■ Marin PETTON le 01/08 ■ Thomas SIMOND le 01/08 ■ Aaliyah DURDUX le 03/08 ■ Kepa MARTIN le 04/08 ■ Carla SUBERVIE le 04/08 ■ Elaia LARRALDE le 04/08 ■ Luna BELOT le 04/08 ■ Elena MINJOU le 05/08 ■ Andoni OTEGUI le 05/08 ■ Ylona ROBALO le 05/08 ■ Amandine MONTAU le 05/08 ■ Ilona JUIN le 06/08 ■ Paul REYTEROU le 06/08 ■ Albéric de la CHAPELLE le 06/08 ■ Anouar SEFIANE le 07/08 ■ Stella DUPOUY le 11/08 .

MARIAGES

Patricia CHERBONNEL et Marc CRESCENT le 07/06 ■ Nathalie ROCHELOIS et Alain ETCHELECOU le 07/06 ■ Noëlle ADNOT et Igor LOZANO y TELLECHEA le 07/06 ■ Colette SANDÈRE et Jérôme FRANÇOIS le 07/06 ■ Emmeline LAGRANGE et Christophe GUILLON le 13/06 ■ Farah MAÂROUFI et Hichem M'SIHLI le 14/06 ■ Sandrine ERRANDONÉA et Emmanuel DOYHAMBOURE le 14/06 ■ Anna GONDEL et Nicolas POMMIERS le 21/06 ■ Karine MOUSQUES et Manuel OSPITAL le 21/06 ■ Christelle CAZAURANG et Grégory TAREAU le 28/06 ■ Pierrette GERMAIN et Thierry BELLEDO le 28/06 ■ Isabelle LERENDU et Antoine COPIN le 04/07 ■ Aïssatou GOUMBÉLÉ et Adama SARR le 05/07 ■ Sophie MARTIN et Guillaume TAUZIÉDE le 12/07 ■ Sandra LESCA et David ALEXANDRE le 12/07 ■ Karine TRUF et Marc LARRERE le 12/07 ■ Laurence MARCOS et Fabrice DUCROS le 18/07 ■ Chantal BERTERRÈCHE et Daniel URSUEGUI le 26/07 ■ Sophie SENOSIAIN et Stéphane VANDEPOËL le 31/07 ■ Myriam ROCHE et Frédéric DUCASSOU le 08/08 ■ Jeannette HARISPE et Didier BONAVENTURE le 09/08.

DECES

Madeleine Dagouassat le 18/05 ■ Pierre LAPLACE le 01/06 ■ Monique LUCAS le 02/06 ■ Jean MARTINEZ le 05/06 ■ Daniel BERGEZ-CASALOU le 06/06 ■ Filomena CENITAGOYA le 07/06 ■ Magdeleine LABOURDIQUE le 10/06 ■ Marguerite LAGARDE le 11/06 ■ Yvette LASSAGA le 14/06 ■ Andréa MESQUIDA le 15/06 ■ Danielle MASSICAM le 19/06 ■ Raymond LACARRÈRE le 20/06 ■ Raymond ETCHEVERRY le 25/07 ■ Charles VAILLANT le 26/06 ■ Camille LEMOINE le 29/06 ■ Juliette LABROUCHE 01/07 ■ Léonie LARTIGAU le 03/07 ■ Pascal DUHART le 04/07 ■ Michel ESPAGNET le 04/07 ■ Marie TREY le 08/07 ■ Germaine ADORRET le 13/07 ■ Corinna CORONA le 28/07 ■ Jacqueline LACOSTE le 29/07 ■ Paulette CASTANDET le 05/08 ■ Jean CLOT le 08/08.

La gauche plurielle

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) : POURQUOI NOUS AVONS VOTE CONTRE.

Le 24 Juillet, le Conseil Municipal de Bayonne devait donner un avis sur le projet de convention de programme local de l'habitat entre l'Etat et la Communauté d'Agglomération pour les 5 ans à venir.
Nos élus avaient approuvé la première convention, portant sur la période 1997-2002 car elle avait jeté les bases d'une politique intercommunale du logement.
Colette CAPDEVIELLE a cette fois annoncé un vote défavorable. La majorité municipale s'est bien gardée de transmettre le bilan de la précédente convention, véritable échec des engagements pris par la droite locale alors que la situation du logement est catastrophique.

BILAN 1997-2002 : L'ECHEC

Il n'y a pas eu, malgré les engagements, de programme de logements communaux sur le territoire du PLH ; seulement 2 opérations d'accession sociale à la propriété sécurisée à Bayonne et à Biarritz par l'OPMHLM et le COL.
Les objectifs du nombre de Prêts Locatifs Aidés n'ont pas été atteints, loin s'en faut, et la charte FSL Agents Immobiliers a été abandonnée.
Les opérations d'habitat adapté ont concerné des cas très isolés (1 à Bayonne !).
Pour l'hébergement et l'accueil d'urgence, seul le Point Accueil Jour a été renforcé.
L'étude sur le logement autonome n'a pas été menée.
Les formules de logement encadré, réalisées grâce au Foyer des Jeunes Travailleurs et au Bureau d'Accès au Logement ont été rares et limitées à Bayonne.
Le parc public a peu développé de petits logements alors qu'il s'agit d'une demande constante.
Pour les plus âgés, aucun projet de création de petite unité d'accueil n'a à ce jour abouti, la structure d'accueil de jour du BAB n'a pas été réalisée, de même que les opérations programmées d'adaptation des logements.
Pour les gens du voyage la commission intercommunale n'a pas été formalisée, seul un terrain familial a été réalisé.
Les actions promises en vue d'un développement équilibré favorisant la mixité de l'habitat, le soutien de l'action foncière, n'ont pas été réalisées.
Le fonds de solidarité foncière n'a pas été créé et il y a eu peu de recours aux outils d'aménagement (Zones d'Aménagement Concerté, lotissements…).
La programmation des logements sociaux est restée très faible dans l'agglomération.
Ce précédent PLH n'a bénéficié d'aucun suivi institutionnel, ni d'aucune évaluation à son terme.
Cela est d'autant plus grave que le nouveau PLH ne prend pas la pleine mesure de la question cruciale du logement dans notre bassin de vie.

2003-2007 : L'ECHEC ANNONCE.

■ DE NOUVEAUX LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX…

Objectif affiché : construire 573 logements locatifs sociaux HLM sur 3 ans, soit 191 logements par an. Cet objectif ne comporte aucun caractère volontariste, il correspond au minimum obligatoire fixé par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain, soit 15 % du déficit et ne s'appuie que sur les logements déjà programmés en 2002. Pourtant, en décembre 2001, nous comptions 3.200 demandes de logements HLM non satisfaites, la demande progressant d'environ 200 à 500 demandes chaque année.

■ LA POLITIQUE FONCIERE…

La convention évoque l'ouverture de zones nouvelles à une urbanisation à court terme, sans préciser où ni surtout définir des objectifs chiffrés de constructions.
La création d'un établissement public foncier n'est pas portée par la Communauté d'Agglomération du BAB alors que c'est elle qui devrait définir une politique de développement intégrée, en associant les besoins en logements et en donnant les outils fonciers transitoires.

■ L'ACCES AU LOGEMENT…

La convention ne prévoit aucun objectif chiffré. Pourtant les études montrent sur la période 1990-99 un besoin annuel de 936 logements par an alors que le rythme annuel de constructions n'a été que de 780 logements, soit un manque de 1560 logements sur 10 ans.
L'urgence : revenir à environ 1.000 logements par an dont la moitié pour du logement social, soit en locatif, soit en accession à la propriété, compte tenu de l'absence quasi-totale de rotation dans les logements sociaux.
Seule une implication forte des collectivités sur le foncier et un vrai soutien aux organismes publics constructeurs aideraient l'accession sociale à la propriété des ménages.

■ LES LOGEMENTS DES PLUS DEMUNIS…

Quand aurons-nous un hôtel social dans l'agglomération réclamé par toutes les associations à caractère social ?
L'urgence est là au moment où les foyers d'accueil, notamment pour femmes, seules ou avec enfants, sont saturés. La question des logements insalubres est, elle aussi, très insuffisamment traitée.

■ LE PLH : UNE OCCASION RATEE.

Ce PLH n'affirme pas une volonté politique de répondre à la problématique du logement de notre territoire.
Nous donnons la priorité au logement social, au soutien à l'accession, à l'appui sur des documents de planification, à l'ouverture de nouvelles zones d'urbanisation dans le respect des règles environnementales.
Cela s'inscrit dans une réflexion plus globale sur le développement de notre agglomération.
Continuerons-nous à imposer à la population de se loger de plus en plus loin, avec un fort coût en terme de transports, d'équipements collectifs ? Jusqu'où allons-nous nous étendre ? L'intégralité du Pays Basque, le Bas Adour ? Y aura-t-il un centre réservé aux personnes aisées et des banlieues autour ? Où vont loger demain nos enfants ?
La droite locale, fidèle à ses principes, laisse faire le marché. Au risque de voir se développer des fractures économiques et sociales entre les territoires.

■ CRI D'ALARME POUR ARCC.

Les propos rassurants du Maire lors du conseil municipal du 3 juin ont vite été démentis par les faits. ARCC a été placé sous redressement judiciaire. 141 salariés sont concernés, souvent âgés entre 40 et 55 ans avec des charges de famille, des crédits à rembourser.
Colette CAPDEVIELLE a proposé au Maire d'unir nos efforts pour travailler à recréer une dynamique économique et sociale sur notre territoire lourdement frappé par la crise.
Le Député-Maire n'a donné aucune réponse précise, sauf à affirmer que dans une économie libérale, il ne peut pas influer sur l'économie locale.

EN BREF…

■ MAISON DES ASSOCIATIONS : Martine BISAUTA a demandé au Maire si le projet répondait aux normes Haute Qualité Environnementale. Il semble

.../...

certain maintenant que l'engagement de départ ne sera pas tenu et que la démarche liée à la qualité environnementale n'est plus d'actualité..
Quant aux Risques Inondations le Maire continue à dire "que par le passé à Glain aucune caravane n'a été emportée par les eaux" ! On rie, mais l'urbanisation a évolué, des rapports désormais évoquent ce risque et Bayonne n'a toujours pas de Plan de Prévention des risques Inondation.
■ PLATE-FORME SERVICES PUBLICS PLACE DES GASCONS : nous avons approuvé le projet mais Philippe CASENAVE a déploré les conditions d'accueil du Centre d'Information des Droits des Femmes, regretté la disparition de tout lieu de restauration dans ce quartier, souhaité la création à Ste-Croix d'une Maison du droit avec des missions d'aide aux victimes, de médiation, de conciliation. Ste-Croix doit être doté d'équipements structurants favorisant les échanges avec d'autres quartiers.
■ POINT ACCUEIL JOUR BAB : Monique LARRAN-LANGE a déploré l'absence de soutien financier au projet du Conseil Général et de la Communauté d'Agglomération du BAB, résultat du choix de la droite locale de ne pas retenir de compétence sociale pour la CABAB.

Vous voulez nous contacter, nous rencontrer, donner votre avis, par exemple sur le logement…
Groupe des élus de la gauche plurielle, 26 Place des Gascons, Bayonne
05.59.50.25.63.

Groupe LCR 100% à gauche

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, UNE INSTITUTION OPAQUE ET NON DÉMOCRATIQUE

La coopération intercommunale est souhaitable pour résoudre de plus en plus de questions qui ne se limitent pas au cadre communal.
La CABAB (Communauté d'agglomération du BAB) est confrontée à des problèmes d'agglomération majeurs : 2000 demandes de logements sociaux non satisfaites, spéculation immobilière, asphyxie croissante de la circulation et saturation des parkings, défiguration du plateau de St Etienne avec le projet de Barreau Nord, risques industriels et nuisances liées à l'activité du port de Bayonne des industries proches, traitement des déchets.
Que fait la droite locale qui gouverne la CABAB pour répondre à ces problèmes ? Les élus de droite de l'agglomération s'écharpent joyeusement faisant porter la responsabilité des questions non résolues sur leurs congénères des communes voisines. Après le feuilleton des cinémas, voici ouverte la guerre des logements sociaux entre Bayonne et Anglet. Ces histoires de cloche-merle pourraient nous amuser s'il ne s'agissait pas de problèmes aussi graves que le droit au logement, la pollution, la santé publique etc…
Par ailleurs, lorsque les oppositions demandent au Maire de Bayonne des informations sur les études de la CABAB qui concernent des questions aussi importantes que le devenir des zones d'urbanisation et des quartiers de Habas, St Etienne, les Allées Marines Grenet s'est écrié "on n'est pas obligé de vous répondre".
Pour éviter ce jeu pervers, le gaspillage de l'argent public et l'opacité des décisions, il est plus que nécessaire que les communautés d'agglomération soient élues au suffrage universel.

Pour tout contact :
Tél/Fax : 05 59 63 01 41
E-mail : lcr.pb@wanadoo.fr

L'alternative pour Bayonne Baïona Berria

RUWEL, SAFAM, ARCC, CHUPA CHUPS …

Plans sociaux et fermetures d'entreprise se succèdent au nom de la Mondialisation des marchés et délocalisation pour coûts de main d'œuvre moindres. Conséquence de ces transferts de technologie et de production : plusieurs centaines de nos concitoyens jetés ici à la rue. Et nos élus, Grenet comme Borotra ou Villenave, de nous répondre que ces décisions relèvent du droit privé d'entreprise et qu'ils n'y peuvent rien. C'est vrai en partie. Mais il est tout aussi vrai que, tant le député maire de Bayonne que le sénateur maire de Biarritz, consacrent, par leurs votes respectifs à l'Assemblée Nationale ou au Sénat, la libéralisation de l'économie et la régression sociale.

TOURNEZ MANÈGE…

Le Busquet en février 1995, le Country Club deux mois plus tard, les Allées Marines en fin d'année ; Saint-Léon en 1996, la Caserne de la Nive en 1997, les terrains de Glain en 1998 avant le retour sur le site de la Nive... Et en février dernier, voilà le multiplexe cinématographique qui réapparaît du côté de Glain… Enième projet présenté comme sûr et certain, annoncé par voie de presse avant même que le Conseil municipal n'en ait débattu, et alors même qu'Anglet claironnait à son tour tenir elle aussi son projet.
Fin mars, c'est toutefois sans sourciller que la majorité municipale a offert, sous forme d'un bail à construction de 80 ans (!!), deux hectares du site de Glain à la Sarl Koric, propriétaire du Vauban à Bayonne et du CGR à Tarnos. Montant du loyer : 8 750 francs par mois ! La générosité de l'équipe de Monsieur Grenet ne s'arrête pas ici. En effet, le parking public de Glain servira au mieux les intérêts de CGR qui, par ailleurs, se débarrasse de ses bâtiments du Vauban en les cédant à la Ville pour huit millions de francs. Soit un montant supérieur de plus de 10% à l'estimation des Services fiscaux et ce, pour un bâtiment frappé d'alignement !!! Dernière petite fleur accordée lors de la séance du Conseil du 5 juin dernier : Monsieur Grenet est revenu sur le bail à construction pour y insérer une clause de toute importance, celle qui autorise CGR à implanter, au sein de son multiplexe, des surfaces commerciales…

EUSKARAZ BAIONAKO HIRIAN, NOIZKO… ?

Badu zenbait hilabete orain, Euskal Konfederazioak hitzordu bat eskatzen diola Grenet auzapez Jaunari. Orroitarazi behar da, jadanik 16 Herriko Etxeek, herriko zerbitxuetan elebitasunaren gauzatzeko hitzarmen bat izenpetua dutela Euskal Konfederazioarekin. Hitzarmen honek euskararen erabileraren eremuak zehazten ditu : akta zibilak, administratiboak edo komunizazioa. Horrez gain, AEK-ren partaidetzarekin, laguntza teknikoa eta formakuntzak eskaintzen ditu Euskal Konfederazioak.. Gisa bereko desmartxa bat Baionan, noizko ?… Frantziako itzuliaren inguruan egin dituen adierazpenekin, Grenet euskararen sustengatzaile sutsua dela sinetsiko genuen kasik. Haatik, Euskal Herrian Euskarazek Baionako besteen inguruan luzatutako eskariari eman zaion arrapostuak gauzak beren lekuan jarri ditu : Baionan hiru kultura ditugu, hiru hizkuntzetan burua hausteko ordez, hobe denek menperatzen duten hizkuntza erabiltzea, alabainan frantsesa hutsean aritzea…

BAIONA BERRIA
L'ALTERNATIVE POUR BAYONNE
Place Saint-André, 64100 Bayonne (06 63 14 90 41)